

L'Expression

Numéro 18

Novembre 2021

Liberté(s)

Prix Libre



"Celui qui ne bouge pas ne sent pas ses chaînes." Rosa Luxemburg



EDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Déjà deux mois de cours passés, les vacances de la Toussaint sont finies, l'hiver approche à grands pas. Une recette parfaite pour commencer à déprimer. C'est pour cela que nous avons choisi de sortir ce premier numéro à la rentrée, pour espérer vous (re)donner le sourire ! Pour ceci, nous pouvons compter sur une nouvelle rédaction de plus de 20 membres, dont une majorité de nouveaux-elles.

Incessamment sous peu, en décembre, nous relancerons notre calendrier de l'Avent : pour bien commencer cet événement, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 1er décembre après-midi pour notre premier *live* de cette année scolaire. Surveillez nos réseaux, les informations arriveront au fur et à mesure.

Nous continuons donc sur notre lancée avec un tout nouveau thème répondant aux mêmes critères que les précédents (si vous ne les avez pas lus, ils sont disponibles en version numérique sur notre site) : un mot (nous vous l'accordons, sur le dernier numéro, nous avons fait une exception), un sujet vaste, avec une multitude d'approches possibles. Et qui peut être lié à l'actualité nationale et internationale. Cette fois-ci, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (d'ailleurs toujours et encore affichée dans notre salle) qui nous a inspirés-es.

Nous avons saisi notre liberté à deux mains et nous nous sommes exprimés-ées dessus, abondant comme à notre habitude ce thème avec un large panel d'articles ; autant d'interprétations de ce mot si complexe, allant du symbolisme de la Liberté et de ses représentations jusqu'à des réflexions sur ce qu'est la Liberté dans le monde actuel. Vous trouverez des articles plus ou moins engagés sur le féminisme, la Liberté d'Expression (comment de ne pas aborder ce thème dans un journal qui porte un tel nom ?) ainsi qu'une interview exclusive d'un ancien détenu. Et, si la Liberté ça ne vous tente pas, vous retrouverez comme l'année dernière toutes nos autres rubriques (avec la réapparition de certaines).

Enfin, après votre lecture, n'hésitez pas à venir nous donner votre avis afin de nous aider à toujours nous améliorer.

Sur ce, toute la rédaction vous souhaite une bonne lecture !

SOMMAIRE

L'actu dessinée

P4. *L'actu dessinée*

Les secrets de notre Terre

P6. *La chèvre des montagnes
rocheuses*

Dossier

P7. *Le Quetzal, symbole de la
Liberté*

P7. *Lettre ouverte à toi, mon
censeur*

P9. *Technologies et liberté
d'expression*

P10. *Champs d'expression
conflictuels*

P12. *La liberté n'a pas de prix*

P14. *Afghanistan : La liberté
des femmes remise en question
depuis l'arrivée des Talibans*

P15. *Être libre de se protéger
même après sa majorité*

P17. *La liberté, c'est classe(s) !*

Inclassable

P19. *La cryptographie*

P21. *Il faisait pourtant si
beau...*

P22. *Atelier d'écriture avec la
chanteuse allemande DOTA
KEHR*

Confi(Cul)ture

P23. *Conseil lecture : "Le sel de
nos larmes" par Ruta Sepetys*

P24. *Ar geografourien gentañ
eus Europa oa breizhad*

À vos fourneaux

P24. *Les sablés*

P25. *Œuf cocotte*

Jeux

P25. *Quiz et jeux diverses*

P30. *Heureux scoop (ou pas)*

UN DÉPART EN BEAUTE



BYE BYE ANGELA

Angela Merkel, chancelière de l'Allemagne depuis 2005, va bientôt devoir céder son trône.

La « Mutti » (un surnom que lui donnent les Allemand-es, qui signifie « mère »), ce monument de la politique allemande (qui a préféré les énergies fossiles au nucléaire, quelle ironie), abandonne la politique après ses 16 ans de règne. Alors c'est l'émoi dans la sphère politique, dans les médias, on regrette la figure matriarche... Notre Président, Emmanuel Macron, lui a même offert la grand-croix de la Légion d'honneur ! Mais Merkel a-t-elle vraiment changé la situation de la grande majorité

de la population allemande ? Elle peut passer comme une bonne gestionnaire du capitalisme allemand, rien de plus. En tout cas, elle laisse un paysage politique plus que morcelé, avec une quarantaine de partis s'étant présentés aux dernières élections, une gauche discréditée par sa collaboration avec la droite, et une extrême-droite en puissance, dans les urnes et les discours...

LA RACLÉE AFGHANE

Fin août 2021, les États-Unis achevaient le retrait de leurs troupes de l'Afghanistan.

C'est le symbole de toute politique impérialiste. Où est passée la « bonne guerre » contre le terrorisme, selon les mots de George W. Bush lui-même, qui avait lancé l'invasion de l'Afghanistan par l'armée américaine en 2001, après les attentats du 11 septembre ? On voit l'efficacité de cette guerre « contre le terrorisme », que mène aussi la France, au Mali par exemple ! On se retrouve avec les talibans au pouvoir et de multiples groupes terroristes. Il faut le dire : l'impérialisme ne combat pas le terrorisme, il le nourrit. D'autant plus quand on sait que c'est la CIA qui avait financé les talibans pour déstabiliser le régime socialiste de l'époque... Bilan de ces 20 années de guerre « juste » (les mots d'Obama cette fois) : une dictature théo-fasciste, le chaos total, 160 000 Afghan-es tué-es, l'Afghanistan premier producteur d'opium (alors qu'ils prétendaient lutter contre), un coût de 2,3 milliards de dollars pour les États-Unis (et 6,5 dans les années à venir, avec les intérêts des dettes contractées)... et une multiplication par 10 de la valeur des actions des 5 plus grandes entreprises de la Défense américaine ! Une guerre pour défendre la liberté, on vous dit.



D'UN Z QUI VEUT DIRE ZEMMOUR

Le polémiste d'extrême-droite Éric Zemmour, en très bonne place dans les sondages, ne s'est pourtant toujours pas déclaré officiellement candidat à la présidentielle de 2022.

Alors qu'il galère à récupérer les 500 signatures nécessaires à une candidature, Zemmour court partout, de meetings en interventions, galvanisé par des sondages qui le placent déjà au second tour. Marine Le Pen, quoique bien implantée dans le paysage politique, est désemparée face à cet animal sauvage qui lui fait de la concurrence. Pourquoi cet essor ? Le personnage paraît sans doute plus radical. En effet, ses talents oratoires lui permettent de toujours tout ramener à l'islam !

Mais que dit-il de concret sur les questions sociales, économiques ? Ah si pardon, c'est la faute à l'immigration et aux islamo-gaoucho-laxistes ! Bref, c'est encore un nouveau tigre de papier qui donne des illusions aux classes populaires, et sert de grande diversion à la classe dirigeante...



COP26 : BLABLA CAPITALISTE

Organisée du 1er au 12 septembre 2021, la 26ème session de la Conférence des Parties (COP) à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques se tient cette année à Glasgow, en Écosse, au Royaume-Uni.



Une nouvelle fois, tous les espoirs sont placés dans cette réunion de chef-fes d'État, chargées de sauver l'environnement et l'humanité. Une grande tâche ! Heureusement que ce sont des personnes de confiance, qui agissent uniquement dans les intérêts des peuples. Attendez, qu'ai-je dit ? Toutefois... Nous ne devons pas en attendre grand-chose, mis à part quelques belles paroles, quelques « plans », « objectifs », ou je ne sais quel autre tour de prestidigitation. Pourquoi ? Parce qu'ils n'oseront jamais remettre en cause la propriété privée, ou contraindre les entreprises capitalistes, qui ne fonctionnent que pour le profit et mènent l'humanité au désastre. Seule reste la lutte.

La Chèvre des montagnes rocheuses (*Oreamnos americanus*)

Les chèvres, maintes fois associées à un animal domestique, contraintes à rester dans une ferme, à faire du lait ou du fromage, seraient finalement, les "bêtes" les moins libres du monde.



Cette affirmation n'est pas forcément exacte car il existe les "chèvres des montagnes Rocheuses". Contrairement à leurs congénères de la ferme, elles font parties des animaux les plus libres de la faune terrestre.

Cet animal a la capacité de se déplacer dans les montagnes tel un aigle dans le ciel. Cette capacité lui sert surtout à échapper à ses prédateurs, qui sont le puma, l'aigle royal et le grizzly. Une capacité commune aux bouquetins des Alpes, un animal qui vit chez nous, en France, et que l'on pourrait confondre avec notre alpiniste préféré.

Pour différencier ces deux animaux, on utilise leur répartition géographique. Les chèvres des montagnes Rocheuses vivent dans les montagnes de l'ouest Nord-Américain, alors que le bouquetin des Alpes vit comme son nom l'indique dans la ceinture alpine des Alpes. Mais ce n'est pas l'unique moyen pour les distinguer, en effet il y a :

- Leur pelage : celui de notre chèvre est massif et d'un blanc éclatant contrairement à sa cousine des Alpes qui en possède un assez fin et brun. De plus, le bouquetin des Alpes est un animal qui modifie son pelage à chaque saison, quant à la chèvre des montagnes Rocheuses, elle change de pelage une fois par an, cela s'appelle la mue : pendant cette période, ses poils s'en vont d'un coup et par morceaux. Pour notre chèvre américaine, ce cycle se reproduit toute sa vie, estimée entre 12 à 15 ans et jusqu'à 20 ans en captivité.

- Leurs cornes : notre chèvre des Amériques possède des cornes très petites, à l'opposé de celles des bouquetins des Alpes, qui sont grandes... grandes comme notre gastronomie française.



Le Quetzal, symbole de la Liberté



Le Quetzal est un oiseau vivant en Amérique centrale. Il vit en altitude : de 2 000 m à 3 000 m. Il est surtout présent au Guatemala. Cette présence l'a fait nommer « oiseau national du Guatemala » et a donné son nom à la monnaie du pays.

Le Quetzal est un oiseau resplendissant aux couleurs incroyables allant du bleu au vert et au rouge. Le mâle a des couleurs plus vives que la femelle. Il existe un mythe qui dit

qu'au moment de la mort de Tecun umán (dirigeant de peuples mayas), un quetzal se tenait sur sa poitrine ; sa propre poitrine serait alors devenue rouge.

Cet oiseau fait également partie de la culture mexicaine. Son nom vient du mexicain « quetzalli » qui veut dire « grande plume verte » et du nom d'un grand dieu mexicain « Quetzalcoatl » qui signifie « serpent Quetzal ». « Quetzalcoatl » était à cette époque le dieu de l'air, de la bonté et de la lumière pour les anciens Aztèques et Mayas.

Le Quetzal est un vrai symbole de liberté, dans la culture maya, car enfermé dans une cage, il meurt. C'est pourquoi on trouve très peu d'oiseaux de cette espèce dans les parcs zoologiques.

Article : Arthur
Dessin : Gayane

Lettre ouverte à toi, mon censeur

Censeur-ses,
Vous, qui bâillonnez les gens.
Vous, la terreur des journalistes.
Vous, qui restreignez la liberté.
Vous, les oppresseur-ses.

À cause de vous, les gens se taisent, vivent dans le silence. Silence terrifiant représentatif

de la peur que vous inspirez. Les plus apeuré-es, au fond, ce n'est pas le peuple que vous tyrannisez, mais vous, censeur-ses. Terrifié-es à l'idée que quelqu'un, une personne insignifiante ose parler, écrire, crier. S'exprimer. Vous craignez qu'un jour nous nous exprimions.

Vous avez peur des mots. Pourtant inoffensifs, composés de simples lettres, ne pouvant qu'être écrits ou scandés, c'est là votre phobie. Il vous faut les contrôler, les surveiller. Les censurer. Les censurer pour vous protéger. Vous protéger, vous et vos intérêts personnels.

Ainsi, vous n'hésitez pas à museler, briser des vies.

Peter R. de Vries, Giorgos Karaivaz, Adel Imaq Bsmellah, ces noms vous disent quelque chose ?

Ce sont ceux des personnes ayant osé parler, écrire, crier. S'exprimer. Ils étaient journalistes, un peu trop dérangeants selon vous. À leurs noms s'ajoutent ceux de trente-deux consœurs et confrères, mort-es, tué-es cette année iels aussi. Et plus de quatre cents patronymes seraient à lister si nous comptons ceux des journalistes en prison.

En France, les individus s'exprimant ne sont pas toujours les bienvenu-es, dans une moindre mesure, certes. À Paris ou à Eragny-sur-Oise, les mots ont été causes d'atrocités mortelles. Manifestant-es et journalistes sont sévèrement réprimé-es. Ces dernier-ères, voulant dénoncer les violences se retrouvent tabassé-es et finissent en garde-à-vue, leur matériel confisqué. Puis la loi suit ces abus, voulant interdire de filmer ces dérives. Journaliste devient un métier dangereux.

« Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort. Il est de porter la plume dans la plaie » a dit un jour Albert Londres. Mais celles et ceux ayant poussé la plume un peu trop loin l'ont regretté. Les menaces et

**"Ils étaient
journalistes, un peu
trop dérangeants
selon vous."**

intimidations pèsent sur les lanceur-euses d'alertes.

Seulement, votre métier, Ô Censeur-ses, ne s'arrête pas là. Au quotidien, vous empêchez les minorités de s'assumer, des peuples entiers de s'exprimer. Bloquant l'accès à certains sites internet car ils révèlent un scandale ou détruisent votre image dorée que vous avez peiné à vous construire. Les médias ne partagent que les informations que vous validez. Comment croire à la Liberté d'Expression alors que les médias sont détenus par de gros empires industriels ? Comment croire à la Liberté d'Expression lorsque BFM TV et Libération appartiennent à la même personne et arrivent à dire des choses si opposées ?

Vous excellez tellement que vous créez une société silencieuse, dégoûtant les jeunes avant même qu'ils essayent de saisir une plume, un clavier ou un mégaphone.

Les quelques récalcitrant-es sont bien vite désespéré-es, découvrant l'ardu chemin qui est nécessaire à la création d'un média dans le milieu scolaire. La complexité pour trouver d'autres personnes pour créer un média, une direction parfois peu coopérante, un manque d'expérience, la difficulté à trouver des personnes pouvant aider au sein d'un établissement... Et la censure.

Alors quand iels veulent prendre leur indépendance, ce chemin se transforme en parcours d'obstacle : s'ajoutent les questions financières, les plongées dans les limbes de la loi française. Et la censure.

Mais avant, arrive l'autocensure. Vous nous avez tellement formaté-es tels des automates obéissants que même une fois un média créé, on commence par écrire de petits textes sans fond, pas inintéressants non, mais neutre. Neutre pour plusieurs raisons, la peur d'exposer son opinion, la remise en doute de

sa légitimité, la non connaissance du cadre déontologique – qui dit qu'en tant que journal lycéen, nous avons le droit d'exprimer notre opinion sans devoir de neutralité à condition de respecter le pluralisme et de ne pas tomber dans du prosélytisme –, la peur de briser ce projet si fragile. La peur de la censure.

Puis, de plus en plus, l'expression nous envahit, notre opinion bouillonne. On la couche une première fois sur le papier, subtilement, puis de plus en plus ouvertement. Jusqu'au jour où... Censure. Vous faites ce que vous savez le faire, car on a dépassé la ligne rouge. Pas le mur solide de la législation, non. Votre ligne rouge, celle où ça y est on vous dérange, alors il faut agir.

Trop tard, on ne peut plus reculer, on s'est trop avancé-e, trop exprimé-e.

On ne peut plus faire demi-tour. Pas maintenant, si proche du but.

On encaisse, se relève. Pour crier. Crier toujours plus fort.



On continue à dire ce que l'on pense, ce que l'on voit, ce qui nous dérange.

On continue pour que tous les combats n'aient pas été vains.

On saisit cette Liberté, toutes et tous, avec nos deux mains. On s'exprime.

Article : Lohan

Dessin : James

Technologies et liberté d'expression

On le conçoit tous-tes : la liberté d'expression et celle de la presse sont des libertés fondamentales pour garantir un journalisme ainsi qu'une information diverse et de multiples points de vue. Cependant, le support de cette information n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, à l'ère du numérique, il est légitime de se demander ce que va être le devenir de celle-ci...

La manière de diffuser l'information a pris, au cours de l'histoire, différentes formes : d'abord par la parole, puis par écrit, par la radio, par la télévision et maintenant, par internet. Voyez donc : même L'Expression a un super site internet que vous devriez aller

voir. Ces nouveaux moyens de communications permettent à bien plus de monde d'exprimer son opinion à bien plus de gens. En effet, un compte Twitter est gratuit, alors qu'ouvrir un journal, une radio ou une station de télévision nécessite des

investissements qui ne sont pas accessibles à tous·tes. Ces avancées semblent magiques pour la liberté d'expression, mais il faut se méfier des inconvénients que l'on ne voit pas au premier abord.

Dans le système actuel, on constate la formation de monopoles privés dans de nombreux domaines : dans le cas d'internet, vous avez probablement entendu parler des GAFAMs (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). En postant votre opinion sur Instagram ou Facebook, vous la transmettez par le biais de la même entreprise. Cette entreprise peut également contrôler ce qui est dit sur ses plateformes. Ce genre de monopole pourrait entraîner des dérives de censure, car ce sont ces plateformes qui sont utilisées par la majorité des internautes, c'est donc là que les propos peuvent avoir le plus d'impact. Cependant, il est évident qu'il faut empêcher la diffusion de propos haineux, diffamatoires ou mensongers, et de plus, jusqu'à aujourd'hui, il n'a pas été constaté de censure de la part de ces réseaux. Mais des outils comme le déréférencement de certains groupes permet discrètement de faire taire ceux-ci sans pouvoir être réellement accuser car les méthodes de modération de ces réseaux sont tenues secrètes.

L'autre problème qu'osoulevé ces avancées est que s'il est possible de favoriser la liberté d'expression, il est aussi possible de la réprimer. L'exemple qui illustre bien ceci est celui de Hong-Kong. Cette ancienne colonie britannique doit être rattachée à la Chine en 2047. Avant cette date, Hong-Kong doit garder un système à mi - chemin entre l'Angleterre et la Chine, avec entre autre une liberté de la presse. La Chine est un système autoritaire du capitalisme d'état, à l'opposé du système parlementaire et du capitalisme libéral de l'Angleterre. Or, la Chine a récemment accéléré la transition de ce territoire par plusieurs lois, comme la loi de

sécurité nationale, qui permet notamment d'arrêter n'importe qui pour de simple propos si ces dernier·ères sont considérés comme « terroristes ». Ce terme assez flou est en fait utilisé pour fermer les journaux et maisons d'édition qui publient des textes démocratiques. Le problème est que maintenant, avec les réseaux sociaux, ces arrestations sont poussées à l'extrême puisqu'elles sont plus simples : après avoir posté des messages pro-démocratiques, un groupe d'étudiant·es s'est fait arrêter dès le lendemain. Les caméras à reconnaissance faciale, les bases de données, tous ces outils permettent d'identifier la population et les opposant·es potentiel·les.

En résumé, les nouvelles avancées ne doivent pas centraliser le contrôle de la liberté entre les mains d'états ou d'acteurs privés. Il faut être conscient de ces dangers pour pouvoir continuer... notre Expression ?

Source pour Hong Kong : Cette excellente vidéo du roi des rats qui résume bien la situation dans cette province : <https://cutt.ly/DRDlaFA>



Champs d'expression conflictuels

9 octobre 2021. Rennes, ancienne prison Jacques-Cartier. Un crime a été commis. Humiliée, souillée, badigeonnée. Une exposition a été le dommage collatéral d'une revendication criée haut et fort. Lâchement taguée de nuit, plutôt.



« M. le garde des sceaux. Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les députés, j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée Nationale l'abolition de la peine de mort en France », clamait Robert Badinter il y a quarante ans.

Ratifiée le 9 octobre 1981 par François Mitterrand, la loi contre la peine de mort entrain en vigueur. Ce second samedi d'octobre 2021, de nombreuses actions ont été menées partout en France pour célébrer cet anniversaire. À Rennes, l'association Champs de Justice (voir encadré) a travaillé une année durant pour créer une exposition extérieure, devant être affiché sur les murs de l'ancienne prison Jacques-Cartier. En effet, ce lieu est symbolique : c'est ici qu'ont eu lieu deux des trois exécutions publiques à Rennes.

Une équipe de L'Expression, dépêchée sur place, a découvert, avec stupeur et étonnement, l'annulation de cette exposition.

Les panneaux, installés la veille, avaient (déjà) été dégradés. Lorsque nous sommes arrivés, les supports avaient été retirés – jugés inutilisable par la mairie à cause des tags –, les services de propreté en train de refaire une beauté à ces vieux murs. Les troubles-fête avaient subtilement apposé leurs idées à coups de « Les CRA [centre de rétention administrative, NDLR] tuent » ou de « La peine de mort n'a pas été abolie. C'est la guillotine qui a été supprimée. »

Champs de Justice est une association rennaise créée en 2015 afin de « promouvoir la justice pour augmenter [notre] capacité à vivre ensemble et la force de la démocratie » nous explique un des bénévoles. Iels organisent des expositions, conférences, lectures, débats, projections cinématographiques sur des thèmes comme « Femmes et Justice », « Enfants et Justice » ou « Environnement et Justice ». Avec leur quarantaine de membres actuel·les, leur nouveau gros projet est la création d'un musée, participatif et actif, autour de la justice ; et pourquoi pas, dans l'ancienne prison Jacques-Cartier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur leur site internet : champsdejustice.fr

Ces slogans insolents, provocateurs, revendicateurs, semblent être l'œuvre de L'Envolée, une organisation donnant la parole aux détenu-es. L'absurdité de ces détériorations est telle que des membres de Champs de Justice ont cru que les coupables plaident pour le rétablissement de la peine de mort, alors que les membres de L'Envolée considèrent que la prison fait partie d'un système répressif qui vise à préserver l'ordre social. Un quiproquo malvenu, car l'association prône une justice et un système carcéral à taille humaine, tout le contraire des nouveaux centres de détention.

Chacun-e à leur niveau, local pour l'une, médiatique pour l'autre, iels continuent la lutte pour cette liberté. La liberté de vivre.

Champs de Justice fait tout son possible pour inaugurer l'exposition au plus tôt. Quant à Badinter, même quarante ans plus tard, son discours n'a pas changé – défendant corps et âme cette liberté à laquelle il a dédié sa vie : « La peine de mort est vouée à disparaître de ce monde, car elle est une honte pour l'humanité. Tant que dans le monde on pendra, on gazera, on décapitera, on lapidera, on fusillera, toutes celles et ceux qui considèrent que le droit à la vie est un absolu moral doivent poursuivre leur combat. »



Article : James et Lohan
Photos : Lohan

Notes de la rédaction. L'inauguration aura lieu le 13 novembre à 15h30 à l'ancienne prison Jacques-Quartier. L'exposition sera ensuite visible du 15 novembre au 13 décembre au 4bis, cours des Alliés.

La liberté n'a pas de prix

Pour représenter la liberté, quelle meilleure idée que de demander à celles et ceux qui en ont été privé-es ? Nous vous proposons donc une reconstitution de notre rencontre avec un ancien détenu. À 41 ans, Arbi Madhaj s'offre une nouvelle vie et nous vous proposons de découvrir son expérience en prison.

Combien de temps avez-vous été incarcéré ?

« J'ai été incarcéré pendant 7 ans et demi pour trafic de stupéfiants. »

Est-ce que votre point de vue sur la liberté a changé depuis que vous avez été libéré ?

« Pour chaque personne incarcérée, on a que ça en tête, l'attente de la liberté. Quand on est incarcéré, on est privé de liberté (et de droit). On est incarcéré entre quatre murs, et c'est la routine qui domine. »

Qu'est-ce que vous avez fait en prison pour surmonter l'ennui de la routine ?

« J'ai créé un jeu quand j'étais incarcéré, c'est un jeu de société pour la prévention contre la délinquance. Et aujourd'hui je vais dans les collèges et les lycées dans lesquels j'interviens pour faire de la prévention auprès des jeunes. »

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué pendant que vous étiez incarcéré ?

« Manger un bon steak frites !! Car dans certaines prisons, il n'y a pas de viande (dont celle de Rennes) à cause de la chaîne froid/chaud qui a contaminé des détenus. Ce qui m'a le plus manqué c'est de faire un bon restaurant avec mes amis. »

Qu'est-ce que vous avez fait en premier en sortant de prison ?

« Je suis sorti le 26 mars de l'année dernière en plein confinement. Je me suis donc mis à

fond pour finaliser mon jeu que j'ai pu sortir le 28 juillet l'an dernier. J'ai créé ma micro-entreprise où j'essaie de recruter un ancien détenu dans chaque région de France. J'ai beaucoup de partenaires comme le Ministère de la Justice... »

Est-ce qu'il vous restait des libertés quand vous étiez en prison ?

« Les libertés sont limitées en prison, si on est incarcéré c'est qu'on a commis un crime, on n'est pas incarcéré pour rien ; c'est pourquoi il y a des règles à respecter. On a le droit à la cellule et aux activités. »

Quelles sont les activités proposées ?

« J'ai pu passer plusieurs diplômes comme le test de langue française, le brevet d'informatique 1 et 2, le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires, le code de la route, le permis. Vers la fin de peine on peut avoir des cours de conduite avec des permissions de sortie. »

C'est pour éviter d'être privé de liberté qu'il faut la préserver. Il faut regarder droit devant vers un horizon libre pour voler de ses propres ailes.



Afghanistan : La liberté des femmes remise en question depuis l'arrivée des Talibans

Le 30 Août dernier, l'armée américaine se retire d'Afghanistan, les Talibans prennent alors le pouvoir. Les libertés des femmes afghanes sont-elles remises en cause ?

Créée en 1994, l'organisation des talibans est un mouvement islamiste, terroriste afghan. Les Talibans ont déjà eu le pouvoir en Afghanistan de 1996 à 2001. Leur but est de faire respecter l'islam. La charia (l'ensemble des principes et des règles religieuses musulmanes) était déjà en vigueur dans le pays, mais avec l'arrivée des talibans, elle devient omniprésente.

En 2001, les États-Unis, aidés par l'OTAN, chassent les Talibans d'Afghanistan et occupent le territoire.

20 ans après, ils se retirent du pays et les talibans reprennent le pouvoir, le 30 août dernier. Environ 82 000 personnes, citoyen-es étranger-es et afghan-es, ont été évacuées. Avant l'arrivée des Américain-es en

2001, les femmes n'avaient pas le droit de travailler, elles ne pouvaient sortir de leur maison que couvertes de la tête aux pieds et accompagnées de leur mari ou d'un parent de sexe masculin proche.

L'éducation n'est pas la priorité des Talibans. Le nouveau ministre afghan de l'éducation l'a confirmé : « Le gouvernement actuel en Afghanistan est dirigé par des personnes qui n'ont jamais été à l'université ou au lycée. L'éducation n'a pas d'importance, tant que vous êtes pieux, c'est ainsi que vous serez respectés. »

Bien évidemment, ce sont les garçons qui sont prioritaires pour aller à l'école, les filles qui ont la chance d'y aller, n'y restent que jusqu'à leurs 12 ans. Iels étudient et apprennent à lire principalement avec le Coran. Garçons et filles sont séparé-es.

Les Talibans ont assuré ce mardi 21 septembre que collégiennes et lycéennes afghanes pourraient retourner en cours aussi vite que possible. Promesse annoncée mais qui n'a pas été respectée car de nombreuses jeunes étudiantes ont été contraintes d'arrêter leurs études : « Une de mes sœurs est en 3e, donc elle est à la maison puisqu'elle n'a plus le droit d'aller à l'école. Tout ce qu'elle peut faire, c'est étudier les livres à la maison. »,



témoigne une jeune Afghane. De même, les autorités ont interdit aux jeunes filles du niveau secondaire de retourner à l'école pour le moment. Seuls les collégiens et lycéens étaient autorisés à reprendre le chemin de l'école début septembre. Certaines universités sont toujours fermées et celles ouvertes doivent obligatoirement appliquer la charia.

Pareillement, les femmes ne peuvent plus exercer leur profession, elles doivent rester à la maison « pour leur sécurité ». Certaines avaient réussi ces vingt dernières années à gravir les échelons jusqu'à faire des métiers qui étaient réservés aux hommes (pilote, juge ou bien maire). Zarifa Ghafari est la première femme à être devenue maire et cela à 26 ans. Elle est maintenant en exil forcé, ayant reçu des menaces de mort parce que c'est une femme qui fait de la politique.

De même pour le sport : les femmes n'ont plus l'autorisation d'en faire. Le chef adjoint de la commission culturelle des Talibans a déclaré lors d'un entretien que le sport était pour les femmes une activité « ni nécessaire, ni appropriée ». Le directeur des sports et de l'éducation physique d'Afghanistan a déclaré que 400 sports étaient autorisés par les talibans mais n'a pas voulu préciser si les femmes auraient le droit d'en pratiquer...

La présence des Américains garantissait aux femmes le droit de travailler, d'aller à l'école, de se montrer tête découverte et tant d'autres choses qui nous paraissent naturelles. Tous ces droits acquis seront-ils protégés ? Ou ces 20 ans resteront-ils une parenthèse dorée dans la vie des femmes afghanes ?

Article : Hortense et Anna
Dessin : Timothée

Être libre de se protéger après sa majorité

Ce jeudi 9 septembre, Olivier Véran a déclaré la gratuité de la contraception pour toutes les femmes de moins de 25 ans à partir du 1er janvier 2022.

Tout d'abord, la contraception c'est l'ensemble des méthodes qui empêchent les rapports sexuels d'être féconds.

Pendant longtemps, la contraception était remboursée par l'Assurance Maladie pour les moins de 18 ans, sur certains produits tels quelques pilules, les stérilets, les diaphragmes

et les implants, mais à partir du 1er janvier 2022 la contraception deviendra gratuite pour les personnes avec un utérus de moins de 25 ans.

Les raisons qui ont poussé cette mesure à être prise sont avant tout le coût des produits contraceptifs, le manque d'anonymat.



Jusqu'à aujourd'hui il y avait la certitude de la gratuité et de l'anonymat jusqu'à 18 ans puis, une fois passé cet âge, du jour au lendemain, il n'y avait plus ni l'un ni l'autre.

On ne peut pas non plus garantir qu'il n'y ai pas d'effets secondaires dû à la prise de contraceptifs hormonaux. De plus en plus de femmes se tournent vers des contraceptifs plus naturels comme le diaphragme ou le stérilet en cuivre. Le choix de la contraception est par ailleurs très important, car chaque personne est différente à ce niveau, certaines personnes peuvent mal réagir aux hormones en ayant des changements physiques ou comportementaux, d'autres ne changeront pas. Chaque métabolisme est différent. Pouvoir essayer et choisir librement le bon mode de contraception est alors capital et beaucoup plus facile avec le remboursement des produits contraceptifs.

Bien évidemment il y a encore énormément de progrès à faire car la contraception reste tout de même un très grand investissement et est inaccessible pour encore beaucoup trop de personnes. Puis, surtout, la contraception est presque uniquement féminine (stérilets, diaphragmes, implants, pilules, anneaux vaginaux, préservatifs féminins...), pour très peu de contraception masculine qui a besoin d'être plus développée (préservatif masculin, avec le préservatif féminin, est par contre le seul moyen efficace contre les infections sexuellement transmissibles).

Cette mesure est donc une très bonne nouvelle mais la situation n'est pas réglée pour autant, des efforts restent à accomplir.

Un petit lien vers le planning familial : www.planning-familial.org

La liberté, c'est classe(s) !

La liberté, drôle de mot. Brandi autant par notre belle et blanche République, que par les apôtres de l'économie de marché, par nos camarades anarchistes, ou encore par les manifestants contre le pass sanitaire... Mais quelle est notre place là-dedans ?

I – État et liberté

Où se trouve le pouvoir ? Qui le détient ? Pour la plupart des gens, le pouvoir ultime, celui qui est capable d'imposer des décisions à tous-tes, est le pouvoir politique. On a ainsi instinctivement l'idée qu'il existe quelque chose surplombant la société, capable de l'arbitrer objectivement, de l'extérieur : c'est l'État, cadre du pouvoir politique.

Or, si l'on y réfléchit bien, c'est une idée absurde. L'État ne peut pas exister en dehors de la société, il en fait bien partie, il en dépend. Dès lors, il ne peut pas être neutre. De plus, il n'a pas toujours existé. L'origine de l'État remonte à la division de la société en classes, entre maîtres et esclaves, il y a des

millénaires. En effet, la formation d'un organisme d'oppression d'une classe par une autre – autrement dit, un État –, était une nécessité pour la classe exploiteuse.

On peut dire ainsi que le but premier d'un État est le maintien de l'ordre social existant. D'où le terme actuel fortement usité de « forces de l'ordre » pour désigner les hommes et femmes en armes qui cadrent le peuple. Le capitalisme tient seulement sur deux grands piliers : la police et les prisons... La société de classes est donc une société de violence. La liberté n'y existe que dans la limite des intérêts des exploitateur-ses.

II – Idées et sociétés

De manière plus générale, on peut observer qu'il y a une base économique – avec ses rapports de production et son niveau de développement – sur laquelle s'érige une superstructure sociale – regroupant idées, système politique, culture... Ainsi selon le mode de production dominant, selon les intérêts des dominant-es, il y aura certaines idées dominantes.

En France, nous vivons actuellement dans ce qu'on appelle une « démocratie libérale », qu'on veut nous présenter comme « le pire des régimes à l'exception de tous les autres »

(merci Winston Churchill) – autrement dit, le meilleur. Ce système politique est présenté comme le résultat ultime de siècles de progrès, comme s'il y avait un processus inexorable menant les pays du monde entier à adopter ce système qualitativement supérieur.

Mais on l'a vu, il faut étudier les changements économiques pour comprendre l'évolution des idées, des formes de systèmes politiques. Dès lors, d'où nous viennent les idées du libéralisme ?



Ce n'est pas un hasard si elles ont eu leur moment d'ébullition au XVIII^e siècle, puis de gloire avec la Révolution française. La période des Lumières correspond à un point

de rupture dans l'histoire, quand le mode de production capitaliste a pris le pas sur le modèle féodal – avec l'émergence des manufactures, puis de la Révolution industrielle.

Si on remonte plus loin, les premier-ères penseur-ses humanistes datent de l'émergence du capitalisme. Ce n'est pas un hasard si ces idées sont apparues pendant la phase d'accumulation originelle du Capital au début du XVI^e siècle – pensez aux grandes expéditions européennes et au commerce colonial – et notamment dans les endroits les plus développés dans l'économie capitaliste (Pays-Bas, nord de l'Italie).

Cela montre que les idées d'une société donnée sont liées aux conditions matérielles.

On comprend mieux la domination du modèle de la démocratie libérale, car elle découle en vérité de la domination du capitalisme mondial.

III – Démocratie libérale

Venons-en maintenant aux faits. Qu'est-ce que la démocratie libérale ? C'est une démocratie guidée par les principes du libéralisme, c'est-à-dire la protection des libertés individuelles.

Étant donné qu'on l'encense un peu partout, je m'attacherai à sa critique seulement.

Premièrement, dans une contradiction, il y a nécessairement un aspect de la contradiction qui domine. Donc, dans une société divisée en classes aux intérêts antagonistes, il y a nécessairement une classe dominante, qui maintient sa domination par la force et l'idéologie. Nos démocraties ne sont donc que le vernis qui cache la dictature de la grande bourgeoisie. Vous croyez que j'exagère en parlant de dictature ? Je vous



rappelle la définition de la dictature selon mes cours d'histoire : « la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un individu ou d'un groupe – ou d'une classe – qui ont imposé leur pouvoir le plus souvent par la force. »

Notre République est née de la Révolution bourgeoise de 1789. Sa devise était celle d'une nouvelle société qui émergeait de l'ancienne, définie par des échanges marchands entre des producteurs indépendants. La classe bourgeoise avait besoin de liberté pour se libérer de l'autoritarisme monarchique et des particularismes féodaux, et ainsi commercer, se développer librement. Elle avait besoin d'une égalité en droits pour abattre les privilèges de l'Ancien Régime et instaurer la libre concurrence – que le-a « meilleur-e » gagne ! Elle avait besoin de « fraternité » nationale et républicaine pour faire tenir sa domination.

Ainsi, la liberté érigée en tant que principe universel nous vient de cette époque. Mais c'est une fausse liberté. Nous ne sommes pas libres. Nous ne contrôlons rien. Nous sommes soumis-es à des forces aveugles et destructrices. On nous impose de consommer tel ou tel produit, on nous impose de prendre tel ou tel emploi, on nous impose un ordre. Dans nos sociétés « démocratiques », la liberté est celle de la classe capitaliste, qui décide quoi produire et comment, qui décide

du régime politique (« Oh mince y a une grosse crise économique et les ouvrier-ères sont en colère contre nous... Vite ! Finançons massivement les fascistes pour détourner la colère populaire ! »)

Quand la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dit que « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », on voit bien qu'en réalité, cela ne s'applique qu'au commun des mortel-les, tandis que les grands groupes capitalistes sont libres de détruire l'environnement, les vies humaines, les emplois, etc. Et remettre à leur place les capitalistes (pour sauver nos vies et en reprendre le contrôle), les contraindre, voire les exproprier s'ils refusent de coopérer, revient donc à être la plus terrible des dictatures, évidemment ! Terrible hypocrisie...

Après les révolutions bourgeoises, il y a eu la Révolution industrielle, et l'arrivée de l'Industrie moderne. Cela signifiait une production de plus en plus socialisée, centralisée, et internationale. Cette nouvelle période impliquait de nouvelles idées, s'opposant à l'individualisme bourgeois, c'est-à-dire des idées collectivistes. Mais peut-être veut-on nous les faire oublier...

Article : James
Dessins : James

La cryptographie

Dans son histoire, l'Homme n'a cessé de créer et perfectionner des techniques pour cacher aux individus mal intentionné-es le contenu de communication. Il a même été créé une science pour étudier le chiffrage et le déchiffrage : « la cryptographie ».

Le mot cryptographie vient du grec *kryptos*, cacher et *graphiein*, écrire. La cryptographie c'est donc l'art et la manière d'écrire caché. On distingue deux branches principales dans la cryptographie :

- La cryptologie l'art de rendre illisible un message.
- La stéganographie l'art de cacher un message.

Le code César

Aussi appelé chiffrement par décalage, le code César ou chiffre de César consiste à substituer une lettre par une autre se situant à un intervalle défini. Un A se transforme en E si le rapport est de +4. Imaginons que César veuille envoyer : « De tous les peuples gaulois, les Belges sont les plus braves. » à un de ses généraux, par décalage de 10, cela va devenir : « No dyec voc zoezvoc qkevysc, voc Lovqoc cyxd voc zvec lbfkoc. »

Pour casser les chiffrements par substitution mono alphabétique (code pour lesquels une lettre x devient une même lettre x' quelles que soient les conditions). Alkindi, un scientifique arabe ayant écrit le premier traité de cryptographie, va proposer une solution : on calcule la fréquence d'apparition de chaque signe dans le texte codé et on compare le résultat avec une table de fréquence basée sur un texte très long de la langue du texte chiffre. En comparant les

L'utilité de la cryptographie est plutôt évidente et non moins essentielle : cacher aux yeux des potentiels intermédiaires ou intercepteurs le contenu d'un message tout en garantissant que le-a destinataire-trice puisse le trouver et/ou le lire. Concrètement, la cryptographie sert dans tous les domaines de la communication.

deux on peut déduire des associations de lettres. Par exemple en français la lettre la plus fréquente est le E donc on peut formuler l'hypothèse que le signe revenant le plus



Source image : Wikipédia

souvent dans un message correspond au E. Cette technique est très efficace à condition que le message soit long. On appelle cette technique l'attaque par analyse fréquentielle.

La machine Enigma

Lors de la seconde guerre mondiale, l'armée nazie va utiliser une machine électrique et mécanique qui révolutionne la cryptographie : "Enigma" cette machine est composée d'un clavier et d'un panneau de

voyants représentant les 26 lettres de l'alphabet. Pour l'utiliser, l'opérateur-trice commençait par paramétrer sa machine, puis il tapait une à une les lettres de son message en notant au fur et à mesure les lettres qui

s'allumaient. Il envoyait ensuite le message ainsi obtenu en morse. L'opérateur-trice chargé-e de récupérer le message paramètre alors la machine de la même manière. Puis, vu que le procédé est réversible, tapait son message en notant le résultat déchiffré. L'un des avantages majeurs à l'utilisation de ce système tient au fait que les opérateur-trices n'ont pas besoin de comprendre le procédé de chiffrement pour l'appliquer permettant ainsi la non compromission du chiffre en cas de capture. L'autre atout majeur d'Enigma est son nombre tout bonnement astronomique de paramétrages possibles. Enigma possédait 3 rotors choisis parmi 5 autres qui avaient chacun 26 positions. Cela fait donc 1 054 560 possibilités juste pour les rotors. Mais Enigma disposait aussi de 10 paires de lettres interchangeables sur sa face avant, soit 150 738 274 937 250 possibilités pour le câblage avant. Donc, au total, Enigma disposait de 158 962 555 217 826 360 000

possibilités, ce qui est beaucoup trop pour tout tester. Pour casser ce code, les équipes de déchiffrement anglaises dont faisait partie Alan Turing, futur inventeur de l'informatique moderne, vont construire une machine pour tester toutes les possibilités. Hélas, cela n'a pas fonctionné pour décoder Enigma. Ils ont donc dû réduire le champ de recherche. Pour cela, ils ont cherché les récurrences dans les messages nazis. Par exemple tous les messages nazis finissaient par le salut nazi, ils pouvaient donc à partir de ça calculer les différentes possibilités de réglage, réduisant drastiquement le nombre de possibilités à tester. C'est ainsi que, dans la fin de la guerre, tous les jours, les nouveaux réglages d'Enigma étaient cassés.

Article : Simon
Dessin : Simon

Il faisait pourtant si beau...

Je m'appelle Louise Dorange et j'ai une histoire à raconter.

Je me souviens, il était 6 h 40, il faisait nuit, j'avais regardé sur mon téléphone la météo, selon lui, il faisait exactement 18 degrés avec un grand soleil. Je jette un coup d'œil dans mon jardin, des nuages, des nuages partout. Je décide de prendre mon courage à deux mains et de prendre mon vélo pour aller à la gare. Le temps est mauvais, mais il ne pleut pas. Il y a des éclairs dans le ciel. Je les vois, mais ils ne touchent pas terre. J'ai peur alors je me parle et j'invente des bêtises. Je suis à la gare, dehors personne ne parle hormis un groupe de filles. Le train est arrivé, je monte

et je lis. Il est à la gare de Rennes. Je décide de prendre le métro jusqu'à la station St Anne. En arrivant à ma station, le ciel est rouge. Jamais je ne l'avais comme tel. On aurait dit que c'était de la même couleur que du sang dilué dans l'eau. Le silence, aucun bruit, rien. Je m'avance, ce silence me terrifie et je commence à penser à une fin apocalyptique. Je suis à un carrefour et là, une goutte, deux gouttes, trois, quatre, mille !!! La pluie est violente, et ne s'arrête pas ! Le « plic ploc » incessant continue et s'amplifie encore et encore. Pourtant, le silence demeure, j'avance, je marche, et le silence me poursuit, alors je décide d'aller plus vite, mais cette fois, c'est la pluie qui me poursuit. J'ai peur, j'ai

peur de rien et j'ai peur de tout, j'ai peur que mon pantalon se déchire et j'ai peur d'être poursuivie par le démon de la pluie. Il est 7 h 35 quand j'arrive à destination. Le lycée ouvre à 7 h 40, j'enrage, je me colle contre un mur avec mon sac dans ma veste... Finalement, les portes s'ouvrent, je me rue à l'intérieur, je suis la première. Mon amie, Anna Duval entre, elle me regarde et rigole et puis je remarque son parapluie et je rigole à mon tour avec ma pauvre veste trempée et mon pantalon imbibé d'eau et de boue. Les autres nous regardent et nous, on se marre.

On a cours de mathématiques ensemble. On ne sait pas trop quoi faire elle comme moi

On n'a pas trop envie d'y aller alors on décide d'attendre les autres. Personne n'arrive alors on y va, très lentement, pas à pas. On rentre dans la classe. Évaluation surprise. J'ai comme l'impression que le sourire machiavélique de notre prof nous montre à quel point nous allons souffrir. Il ouvre la fenêtre. Le temps a changé, le ciel est devenu gris.

Article : Mathilde

Atelier d'écriture avec la chanteuse allemande DOTA KEHR

Le premier octobre des élèves germanistes en classe euro allemand ont eu la chance de pouvoir participer à un atelier d'écriture avec une célèbre chanteuse allemande du nom de Dota Kehr.

Les élèves ont pu écouter ses conseils pour écrire les paroles d'une chanson puis iels ont fait un exercice consistant à rester à l'air libre en ne regardant qu'un point fixement et ne rien faire d'autre pour être en symbiose avec soi-même. Au bout de dix minutes, il faut écrire sur une feuille tous les mots qui viennent à l'esprit, et enfin, les structurer en phrases pour en faire un poème. Les élèves ont donc écrit un poème, soit en allemand, soit en français, mais toujours très touchant. Le cours était très enrichissant et a permis un échange entre les élèves et Dota. Plusieurs élèves du lycée Charles de Gaulle avaient également fait le déplacement depuis Vannes

pour participer à cette rencontre. Ils ont interprété une des chansons de la chanteuse allemande sur l'urgence écologique « Keine Zeit ». Plus tard dans la journée, la chanteuse Dota Kehr, accompagnée d'un de ses musiciens, le guitariste Jan Rohrbach (tous deux membres du groupe berlinois « Dota und die Stadtpiraten »), s'est produite à la MJC Bréquigny dans le cadre de la semaine allemande qui célèbre le 3 octobre, date anniversaire de la Réunification allemande, devenue jour de fête nationale de l'Allemagne. Elle y a interprété des chansons de son dernier album Galaktika.

"Le sel de nos larmes" par Ruta Sepetys

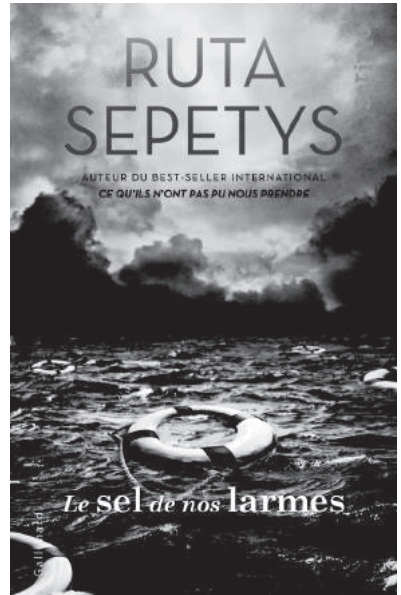
Un hiver froid et implacable. Une Europe de l'Est déchirée entre l'Allemagne nazie et l'URSS. Les réfugiés affluent sur les routes pour essayer de s'en sortir avec un seul but : prendre un bateau pour fuir les zones ravagées. Une jeune fille enceinte au bonnet rose, un jeune homme portant un lourd secret et une jeune infirmière dévorée par la culpabilité se retrouvent dans une fuite avec peu d'espoir de réussite. Et ce bateau, si grand et si rempli, amènera-t-il ces âmes perdues en sécurité ?

Les nazis ont envoyé notre peuple dans les ghettos et des camps de concentration. Les Soviétiques ont envoyé notre peuple dans les goulags en Sibérie. »

Ce livre est l'histoire d'une tragédie. Il m'a bouleversé et m'a laissé me demander encore et encore : pourquoi ? Pourquoi a-t-on oublié ce terrible instant qui a coûté la vie à tant de personnes ?

“Quand l'Histoire est incapable de déterminer la vérité, les mythes se chargent d'inventer la leur.”

« Le 1er septembre 1939, l'Allemagne a envahi la Pologne par l'ouest.
Le 17 septembre 1939, la Russie a envahi la Pologne par l'est.
Impossible d'oublier ces deux dates.
Deux nations en guerre se sont emparées de la Pologne, telles deux fillettes se battant pour une poupée. L'une tenait la jambe, l'autre, le bras. Elles tiraient si fort que la tête a fini par se détacher d'un seul coup.



Ce roman est rapide à lire. D'abord pour son rythme : les chapitres sont courts et s'enchaînent. Les points de vue divergent et nous permettent de voir ce morceau d'Histoire de manière différente. L'intrigue est prenante. La plume de l'autrice nous emmène dans une course contre la guerre sans nous laisser le temps de reprendre nos esprits.

Ar geografourien gentañ eus Europa oa breizhad

E 1900, Paul du Châtelier, ur ragistorour meur eus fin ar XIXvet kantved, a ra enklaskoù e krugell Sant-Belec, e Penn-ar-Bed. Dizoloet eo bet gantañ ur c'houfr-kañv. Ouzh e gostez zo ur maen engravet. Goude marv ar ragistorour ar maen a zo lakaet e kav mirdi St-Germain-en-Laye ha disoñjet eo bet.



Ur maen eus 2,20 m hed, 1,53 m led ha 15 cm treuz. E skiltr emañ ha pouez a ra un ha div donenn. Pa'z eo bet kavet, ezhomm zo bet eus 15 den evit lakaat anezhi er maez eus ar c'hrugell. Tro-dro da 4000 vloaz eo. Warni ez eus kelc'hioù, karzennoù ha toulloù. Tout-se a zo adstaget gant linennoù.

E 2014, adkavet eo gant enklasker hag enklaskoù zo graet warni. Soñj a ra da Yann Pallier ha Clement Nicolas, enklaskerien, eo ar mein-se kartenn kozhañ, adkavet en Europa.

Gwir eo, an tresoù graet meur a wech hag adstaget gant linennoù a lak da soñjal en ur gartenn. Skeudenniñ a ra ur spas eus 30 km war 20, être traoñienn Odet (Penn-ar-Bed) hag ar Meneziou Du (Mor-Bihan).

Article : Anna
Dessin : Gayane

Les sablés

Les fêtes de fin d'année approchent. Quoi de mieux que de parler de ces petits gâteaux appréciés tant des enfants que du Père-Noël : les sablés. Mais d'où viennent-ils, de quand datent-ils et existe-t-il plusieurs sortes de biscuits ?

Chaque pays a sa propre version des sablés de Noël.

Dans tous les pays de l'est, les biscuits de Noël sont associés à la légende de Saint-Nicolas. Cet évêque au grand cœur les distribuait à dos d'âne aux enfants sages.

Les premières traces des sablés sont apparues au Moyen-âge notamment dans l'Allemagne médiévale où l'on faisait des Lebkuchen (gros gâteaux au gingembre en forme de cœur et joliment décorés).

En Suisse, on commence au 14e siècle à tailler

des moules en bois qui représentent certaines scènes bibliques, on appelle Springerle les sablés fabriqués dans ces moules.

Deux siècles plus tard, les bonhommes en pain d'épice se font connaître à la cour d'Elizabeth I, reine d'Angleterre et d'Irlande au cours du seizième siècle.

Au 19e, en 1812, la maison en pain d'épice fait son apparition dans le conte des frères Grimm *Hansel et Gretel*.

En Norvège, on déguste des Sandbakkels ou encore des Krumkaker.

Les Sandbakkels sont des sablés cuits dans de petits moules cannelés alors que les Kumkaker sont des fines gaufrettes également décorées.

En Scandinavie, les biscuits qui se rapprochent le plus des sablés de Noël sont les Pfeffernüsse, des minuscules biscuits aux épices.

Mais, à mon avis, le gâteau le plus savoureux



et connu des pays du Nord reste la brioche à la cannelle. Appelé püllä en Finlande, kanelbullar en Suède et surnommé cannelle aux USA.

Article : Livia
Dessin : Gayane

Œuf cocotte

Ingrédients pour une cocotte :

- 1 Œuf
- Une tranche de jambon
- Crème fraîche
- Fromage râpé
- Poivre
- Sel

Temps Total : 15 min
Préparation : 5 min
Cuisson : 10 min

Préparation :

ÉTAPE 1 : Préchauffer le four à 180 °C (thermostat 6). Pendant ce temps beurrer un ramequin. Couper la tranche de jambon en 2 puis déposer les 2 morceaux dans le ramequin.

ÉTAPE 2 : Y ajouter l'œuf.

ÉTAPE 3 : Recouvrir de crème fraîche.

ÉTAPE 4 : Saler, poivrer.

ÉTAPE 5 : Parsemer de fromage râpé pour terminer.

ÉTAPE 6 : Enfourner et surveiller la cuisson.

Quizz

On a beaucoup cherché la liberté pendant le premier confinement en cherchant à s'évader. Avec ce quizz, on espère que vous allez vous sentir libre, en parcourant les capitales et pays du monde entier.

Capitales : cocher la bonne réponse :

Quelle est la capitale de la Papouasie Nouvelle-Guinée ?

- Port Moresby
- Kingston
- Saint-Georges
- Honiara

Quelle est la capitale de la Suisse ?

- Genève
- Zurich
- Lausanne
- Berne

Quelle est la Capitale du Maroc ?

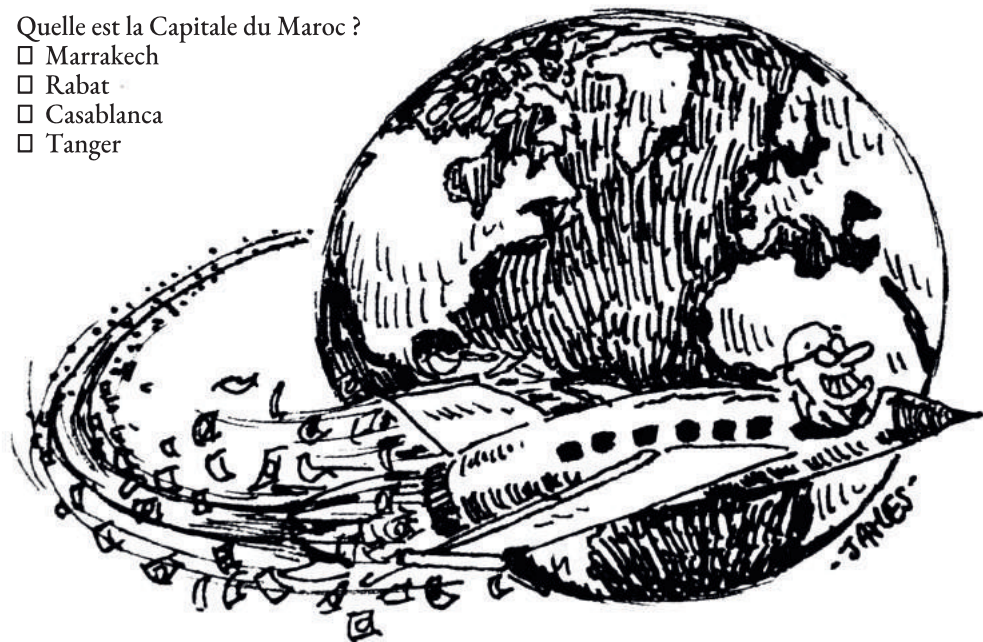
- Marrakech
- Rabat
- Casablanca
- Tanger

Quelle est la capitale du Kazakhstan ?

- Astan juin
- Noursoultan
- Almaty
- Қарағанды

En 2022, quelle ville sera la capitale de l'Égypte ?

- Le Caire
- Al Masé
- Alexandrie
- Nouveau Caire



Pays : cocher la bonne réponse

De quel pays « Douchanbé » est la capitale ?

- Tadjikistan
- Soudan du Sud
- Ghana
- Ouganda

De quel pays « 北京市 » est la capitale ?

- Chine
- Corée du Sud
- Japon
- Taïwan

De quel pays « Manama » est la capitale ?

- Bahreïn
- Oman
- Somalie
- Aller

De quel pays « Sarajevo » est la capitale ?

- Bosnie-Herzégovine
- Serbie
- Macédoine du Nord
- Monténégro

De quel pays « Quito » est la capitale ?

- Zambie
- Serbie
- Équateur
- Angola

Comment dit-on "Liberté" à l'étranger ? Relier le mot "Liberté" à la langue dans laquelle il est écrit :

1- አርነት •

2- Frihed •

3- Libertà •

4- ةيروح •

5- Libertas •

6- ىدازآ •

7- Svoboda •

8- Hõrõnya •

9- Vrijheid •

• Néerlandais -a

• Persan -b

• Tchèque -c

• Bambara -d

• Amharique -e

• Danois -f

• Italien -g

• Latin -h

• Arabe -i

Solutions :


Port Moresby ; Berne (de fait) ; Rabat ; Noursoultan ; Al Masé
Tadjikistan ; Chine ; Bahreïn ; Bosnie-Herzégovine ; Équateur
1.e - 2.f - 3.g - 4.i - 5.h - 6.b - 7.c - 8.d - 9.a

Échecs


Les noirs jouent et font mat en 3 coups.

Échec : Le Roi est menacé par une pièce adverse.

Mat : Le Roi est en situation d'échec imparable.


 **Pion** : 1 case en avant (1 ou 2 si ligne de départ). Prend en diagonale. Est promu sur la ligne du fond.

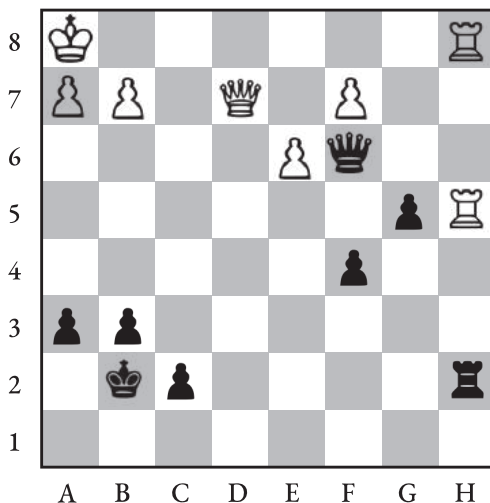
 **Roi** : 1 case dans n'importe quelle direction.

 **Fou** : se déplace et prend selon les diagonales

 **Tour** : se déplace et prend selon les lignes et colonnes

 **Reine** : déplacement tour + fou

 **Cavalier** : se déplace et prend en L (2 sur 1)



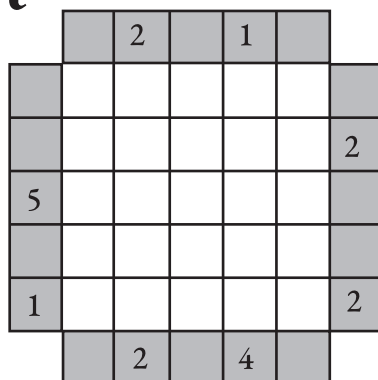
Gratte-ciel

Grille blanche : quartier d'une ville. Chaque ligne et colonne contiennent un gratte-ciel de 10, de 20, de 30, de 40 et de 50 étages.

Bords grisés de la grille : l'information chiffrée indique le nombre d'immeubles visibles depuis cette endroit sur la ligne correspondante.

Principe : un immeuble cache les plus petits que lui mais pas les plus grands

But : disposer les gratte-ciel du quartier



Mots mêlés

Retrouver les mots dans la grille. Attention, ils peuvent être dans n'importe quel sens.

E	M	E	Z	U	T	Q	E	V	T	X	A	N	R	S
Z	I	Q	V	I	C	T	V	O	X	N	I	O	E	O
R	Z	T	O	A	O	Z	L	F	A	B	N	I	R	U
E	I	R	A	P	S	E	A	R	K	D	D	T	I	V
V	D	V	S	R	R	I	C	O	M	Q	E	N	A	E
A	K	E	R	A	C	H	O	G	A	E	P	E	T	R
L	D	X	N	E	I	O	T	N	T	N	E	T	R	A
C	P	C	M	E	S	P	M	R	M	K	N	E	E	I
S	E	N	R	O	I	S	E	E	O	X	D	D	B	N
E	L	R	A	U	H	B	A	H	D	J	A	A	I	T
E	M	A	N	C	I	P	A	T	I	O	N	H	L	E
R	G	X	M	L	L	P	X	F	O	R	C	R	L	H
O	P	P	R	E	S	I	O	N	E	C	E	R	Q	W
E	M	S	I	L	A	R	E	B	I	L	U	E	T	D
E	I	M	O	N	O	T	U	A	I	D	H	B	N	I

Anarchie
Asservir
Autonomie

Démocratie
Despote

Détention
Droit

Émancipation
Esclave
Évasion

Indépendance

Liberalisme
Libertaire
Liberté

Oppression

Souveraineté

Tolérance

Heureux Scoop



Bélier (21 mars - 20 avril) :

Vous aurez une semaine incroyablement belle liée d'une grande joie.



Taureau (21 avril - 20 mai) :

Le mercato de votre amour sera d'un style romantique cette semaine.



Gémeaux (21 mai - 21 juin) :

Cette semaine sera tellement invraisemblable que vous n'aurez plus les mots.



Cancer (22 juin - 22 juillet) :

Ce sera une semaine sans tabac pour vous, on va éviter de donner raison à votre signe astrologique.



Lion (23 juillet - 22 août) :

Une semaine pleine de rebondissements s'annonce pour vous, où vous pourrez rugir en toutes circonstances.



Vierge (23 août - 22 septembre) :

Vous allez perdre votre virginité cette semaine sauf si vous souhaitez rester vierge.

(Ou Pas)

Balance (23 septembre - 22 octobre) :

Votre semaine sera pleine d'amour mais attention à ne pas faire pencher la balance du côté de la jalousie.



Scorpion (23 octobre - 21 novembre) :

On dirait qu'une mouche vous a piqué-e ces derniers temps. Mais ce n'est pas une raison pour cracher votre venin.



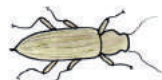
Sagittaire (22 novembre - 20 décembre) :

Votre semaine sera agitée aussi bien au niveau émotionnel qu'au niveau physique.



Capricorne (21 décembre - 19 janvier) :

Apprêtez-vous à passer une semaine joyeuse et pensez à vous munir d'un capri-sun pour profiter de tous vos bons moments.



Verseau (20 janvier - 18 février) :

Votre karma se révélera attentif cette semaine, faites le bien et vous serez récompensé-es mais faites attention car c'est vice-versa, faites le malheur et vous le paierez.



Poisson (19 février - 20 mars) :

Les signes auront un faible pour vous cette semaine, qui sera le premier à vous pêcher ?



Nous contacter



Discord :

Scanne ce QR code pour rejoindre le serveur Discord de L'Expression ou utilise l'invitation suivante :

<https://discord.gg/gxxefks>

afin d'avoir toutes les infos en direct, la version numérique de chaque journal et discuter avec les JJ ou d'autres lecteur-rices !



lexpression.journal@gmail.com

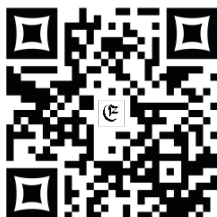


[@lexpressionjm](https://www.instagram.com/lexpressionjm)

Nos Réunions

Si tu as envie de nous rejoindre, tu peux venir assister à une de nos réunions, le vendredi de 13H à 13H50 au cdi (dans la salle du fond). Si tu as cours, n'hésite pas à nous contacter par un autre moyen.

Le site :



Après la presse écrite, pour changer un peu de supports, L'Expression s'empare d'Internet ! Reportages photos, articles inédits, podcasts... tout ceci est accessible en scannant le QR-code à côté ou grâce au lien suivant :

<https://journallexpression.wordpress.com>

Toute la rédaction tient à remercier la MDL de Jean-Macé pour son soutien financier. La MDL est une junior association entièrement gérée par des lycéen-nes, avec un statut légal qui leur donne accès à un compte bancaire. Iels se retrouvent toutes les semaines avec le CA afin de discuter des projets à mettre en place durant l'année. Pour les contacter sur instagram : [@mdl.lyceejm](https://www.instagram.com/mdl.lyceejm)

Directeur de publication : BUENO-RAVEL Lohan (TG7)

Illustrateur-rices : ABOVIAN Gayane (1STMG1), DAVIS James (TG1), THUBERT Timothé (2G6)

Maquettistes : BILAND-CURINIER Aziliz (1G7), BUENO-RAVEL Lohan (TG7), LEMARCHAND-LAINNEME Mathurin (2G6)

Journalistes jeunes : ABOVIAN Gayane (1STMG1), BILAND-CURINIER Aziliz (1G7), BOULARD-MASSA Anna (2G6), BRIEUC Arthur (2G4), BUENO-RAVEL Lohan (TG7), CRUBLET Odilon (TG5), DAVIS James (TG1), DELAROCHE Amaury (TG6), DRAPIER Kleden (1G6), FIEVEZ Simon (2G1), FLORENTY Armand (1G8), GUEGUEN Léa (1G1), HERVY-CORDEAU Elliott (TG5), JULIEN Mathilde (1G7), LANCELOT-KEITA Louise (2G6), LEMARCHAND-LAINNEME Mathurin (2G6), LEROUX Livia (2G6), MABILE Hortense (2G6), MALIGORNE Aelann (2G7), MARCHAL Joachim (1G6), MERIC Gaspard (1G6), OLIVIER Helori (1G6), THUBERT Timothé (2G6), TOSSER Sacha (TG5)